



**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du 31 MAI 2016**

Le 31 mai 2016 à 19 heures, les membres de l'Association Comité Départemental de Karaté et Disciplines Associées de l'Aveyron (CDKDA-12) se sont réunis à Aveyron-Labo 195 rue des Artisans 12000 Rodez sur convocation par courrier électronique avec accusé de réception du comité directeur.

Monsieur Philippe BLAISE, préside la séance en sa qualité de Président du CDKDA-12.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme représentant dûment mandaté d'un autre membre.

Les membres de l'association présents représentent 94% des voix équivalents à 96% des licenciés. Les résultats des votes des diverses propositions sont en conséquence légitimes.

Le Président dépose sur le bureau ou tient à la disposition des membres :

- Un exemplaire de l'avis (ou lettre) de convocation des membres,
- Les statuts de l'association,
- La feuille de présence à l'assemblée,
- Le rapport financier, les rapports de la direction technique départementale, de la commission d'arbitrage, de la commission sportive ainsi que le rapport d'activité du groupe animation et logistique du comité départemental,

Le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport financier et le rapport d'activité du conseil d'administration, la liste des membres, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi, les règlements et les statuts, ont été à la disposition des membres, au siège social à compter de la convocation à l'assemblée.

Le Président donne lecture du rapport moral. Les divers rapports d'activités sont présentés par les responsables de commission (technique, arbitrage et sportive) ainsi que par les responsables animation et communication pour finir par la présentation des comptes provisoires par le trésorier. Les questions diverses sont abordés lors des présentations et à la fin de celles-ci.



PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral de la saison 2013-2014 présenté par le président Ph.BLAISE, approuve les termes

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport d'activité du DTD Franck Gracia et du rapport de la commission d'arbitrage présenté par Frédéric Archimbeaud, approuve les termes de ces rapports.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier provisoire présenté par le trésorier Jean GARGUILLO, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mai 2016. Les comptes définitifs seront proposés à l'assemblée générale du mois de septembre 2016.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Le bureau et le comité départemental de karaté et disciplines associées de l'Aveyron est démissionnaire pour cause de fin de mandat. L'assemblée générale est appelé à poursuivre par l'assemblée générale électorale de début d'olympiade.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent compte-rendu.

Fait à Rodez, le 31 mai 2016.

Le Président

Le Trésorier

Le Secrétaire

Philippe BLAISE

Jean GARGUILLO

Bernard ALBOUY

